

PROTEGER LES ENFANTS CONTRE LES SEVICES, L'EXPLOITATION ET LA VIOLENCE

[Ce document, ainsi que d'autres informations concernant la Session extraordinaire consacrée aux enfants, est disponible sur le site officiel:

<http://www.unicef.org/specialsession/french/>]

Pendant la Session extraordinaire, de nombreuses activités ont été organisées sur le thème de la protection des enfants contre toutes les formes de violence, de discrimination, d'exploitation et de sévices. Ces activités ont clairement montré que cette question complexe et politiquement sensible préoccupe aujourd'hui le monde plus qu'elle ne le faisait au moment du Sommet mondial pour les enfants.

Au cours des dix dernières années, dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'indignation a grandi à mesure que l'on prenait conscience des effroyables violations des droits de millions d'enfants et de jeunes vulnérable perpétrés par des criminels, à la maison, au travail, dans les zones de conflit et dans les rues des villes du monde entier.

Les discussions engagées pendant la Session extraordinaire sur la protection des enfants ont permis de donner la parole à d'anciennes victimes de l'exploitation et de la maltraitance, à des chercheurs et des militants spécialistes de la protection des enfants, aux dirigeants de réseaux bien organisés et n'ayant pas peur des mots et à des responsables de gouvernement déterminés à changer les choses.

Ce document contient un résumé des événements suivants :

- Le travail des enfants : un obstacle à l'éducation pour tous
- Après Yokohama : lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales
- Mettre fin à la vente d'enfants : trouver une solution commune à ce problème
- Prévenir la discrimination à l'égard des enfants : garantir l'intégration de tous les enfants
- Protéger les enfants de la violence
- « J'aimerais tellement être chez moi ... » : la justice pour les jeunes et les enfants privés de liberté/recevant des soins en établissement
- Les enfants touchés par des conflits armés
- Réunion du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés

- Protéger les garçons et les filles pendant un conflit
- Reconquérir nos enfants : l'ONU aborde le problème des enfants soldats
- Enfants réfugiés et déplacés : un jour, nous avons dû fuir

◆ LE TRAVAIL DES ENFANTS – UN OBSTACLE A L'EDUCATION POUR TOUS

Cette activité a mis l'accent sur le lien essentiel entre l'éradication du travail des enfants et l'Éducation pour tous. Des jeunes et des représentants de haut niveau de plusieurs agences de l'ONU – parmi lesquelles l'UNESCO (qui animait la session), l'OIT, l'UNICEF et la Banque mondiale – ainsi que des gouvernement, des syndicats et des délégués d'ONG ont exploré ce problème et examiné les questions soulevées par d'ex-jeunes travailleurs.

Selon un rapport récent de l'OIT, 246 millions d'enfants travaillent aujourd'hui dans le monde, et 180 millions d'entre eux se livrent aux pires formes du travail des enfants. Le cercle vicieux de la pauvreté, du chômage, du travail des enfants et de la surpopulation est difficile à briser ; l'élimination du travail des enfants n'est pas en soi une priorité pour les donateurs. Carol Bellamy, Directrice générale de l'UNICEF, a expliqué que ce sont les 20 pour cent d'enfants non scolarisés – dont beaucoup travaillent – qui freinent le plus les efforts en faveur de l'éducation universelle.

« Au cours des dix dernières années, le déni a cédé la place à la prise de conscience », déclare Juan Somavía, Directeur général de l'OIT. « Cette prise de conscience doit maintenant être suivie de mesures concrètes ». L'élimination du travail des enfants est une question de dignité nationale. Tout le monde est responsable : outre les gouvernements et les agences des Nations Unies, tous les consommateurs, tous les électeurs, tous les parents et toutes les communautés doivent se sentir concernés. Eveline Herfkens, ministre hollandaise de la Coopération pour le développement, a fait valoir que les syndicats sont une composante essentielle de l'équation car là où ils sont bien implantés, le travail des enfants a moins de chance d'être pratiqué.

Au Brésil, par exemple, le professeur Paulo Piniero, Secrétaire d'État aux droits de l'homme, a décrit un programme qui remplace le revenu gagné par les jeunes travailleurs par des bourses scolaires attribuées aux familles qui envoient régulièrement leurs enfants à l'école et leur font faire des activités après la classe.

Les jeunes travailleurs sont privés de l'enfance à laquelle ils ont droit. Ils n'ont pas la possibilité de développer leur potentiel, de trouver un emploi décent à l'âge adulte et de contribuer à ériger des sociétés décentes. Ce message a été réitéré par un grand nombre d'enfants, dont beaucoup d'ex-jeunes travailleurs qui assistaient à cette session.

Nombre de stratégies ont été mises en œuvre pour lutter contre le travail des enfants, mais l'éducation est celle qui s'est avérée la plus efficace, tant en matière de prévention que de protection. Une bonne éducation doit agir comme un aimant en attirant les enfants à l'école et en les détournant du travail. Nous devons créer non plus des « écoles amies des

enfants » mais des « écoles qui sollicitent les enfants », et répondre aux besoins des jeunes en matière de formation professionnelle. Mme Bellamy a ajouté : « Nous devons établir des liens plus solides entre l'initiative mondiale en faveur de l'éducation des filles lancée à Dakar il y a deux ans et nos programmes de protection de l'enfant ». Les enfants retirés du marché du travail doivent suivre des cours spéciaux pour rattraper la différence de niveau qui les sépare des enfants du même âge avant de les rejoindre à l'école.

Les participants ont avancé l'argument que les investissements en faveur de l'éducation doivent se faire hors de la structure conventionnelle dans des *Zones exemptes du travail des enfants*, créées au niveau des communautés et élargies dans tous les pays. Le dialogue et la collaboration Sud/Sud doivent être encouragés pour garantir l'application de bonnes pratiques.

Il sera nécessaire de mobiliser des ressources pour obtenir les fonds qui manquent en surveillant, par exemple, la tenue des engagements qui seront pris lors de la Conférence du G8 en juin 2002 dans le domaine de l'éducation.

Cette réunion a été convoquée pour donner un aperçu des conclusions du Deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, tenu à Yokohama, Japon, en décembre 2001, et pour attirer l'attention sur le suivi. Elle visait aussi à inciter les gouvernements, la société civile et les donateurs à prendre des mesures supplémentaires pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Cette session a été organisée conjointement par le gouvernement du Japon et l'UNICEF.

Tout en insistant sur la dimension mondiale de ce problème, les participants ont reconnu que c'est un commerce qui rapporte aujourd'hui des millions de dollars. La vente d'enfants destinés à l'industrie du sexe a connu une rapide expansion dans plusieurs régions du monde. L'augmentation du nombre d'utilisateurs d'Internet a aussi entraîné la prolifération de la pornographie mettant en scène des enfants. Mme Carmen Madrinan, Directrice générale de ECPAT International, a fait valoir que si la demande n'existait pas, il ne serait pas nécessaire de trouver tant d'enfants à exploiter. Elle a précisé que la demande locale constitue une part considérable de ce marché.

Les engagements les plus importants ont été pris par trois fonctionnaires municipaux présents à la session. Les maires de Yokohama, de Mauritanie et de Manille ont déclaré que les conseils municipaux et les maires avaient un rôle majeur à jouer pour lutter contre le problème de l'exploitation sexuelle des enfants. Ils se sont personnellement engagés à faire tout ce qui était en leur pouvoir pour s'y opposer.

Ces promesses étaient dans la lignée des messages transmis par d'autres participants au groupe de discussion. S.A.R. la Reine Silvia de Suède, par exemple, a déclaré : « Je suis personnellement convaincue que l'un de nos ennemis les plus redoutables dans ce domaine est notre répugnance à admettre au grand jour l'existence de ce problème ». Elle

a ensuite cité plusieurs initiatives positives qui avaient été prises après les Congrès de Stockholm et de Yokohama : des plans d'action nationaux avaient été élaborés dans de nombreux pays, des législations visant à augmenter la protection des enfants avaient été adoptées et des efforts supplémentaires avaient été consentis pour mieux faire respecter la loi ; mais des constats négatifs doivent aussi être faits, notamment la croissance rapide de la vente d'enfants à des fins d'exploitation sexuelle. Son altesse royale a aussi appelé l'attention sur l'importance de la participation des jeunes et le rôle accru du secteur privé dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.

En indiquant la voie à suivre à l'avenir, Makiko Arima, représentante personnelle du Premier ministre japonais, et Naira Khan, au nom du Groupe d'ONG sur la défense des droits de l'enfant, ont toutes deux fait valoir qu'on ne pourrait pas faire de progrès sans la pleine participation des enfants et des jeunes dans toutes les phases des programmes visant à faire cesser l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Toutes les parties prenantes doivent coopérer : gouvernements, chefs religieux, chercheurs, ONG, forces de police, communautés, entreprises, etc. L'établissement de réseaux transfrontières et la collaboration régionale sont aussi essentiels pour lutter contre cette exploitation, car les enfants sont souvent vendus d'un pays à l'autre, et le tourisme du sexe rapporte gros. Cette collaboration doit donc être cohérente et stratégique.

Pour clore la discussion, deux appels ont été lancés : briser le silence qui entoure l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ; et accroître le nombre d'initiatives prises en partenariat avec les enfants pour lutter contre cette exploitation.

◆ **METTRE FIN A LA VENTE D'ENFANTS : TROUVER UNE SOLUTION COMMUNE A CE PROBLEME**

Les participants représentant le Haut Commissaire aux droits de l'homme, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation internationale pour les migrations, l'UNICEF et la Fédération des femmes de la Chine, ainsi qu'une jeune fille du Népal, ont décrit en détail la situation effroyable des enfants qui avaient été vendus. La session a aussi abordé les questions du sauvetage et de la réinsertion des jeunes concernés, ainsi que la prévention. Tous les participants ont recommandé que les deux stratégies – de prévention et de secours – soient adoptées dans ce domaine, puisqu'elles semblent toutes deux avoir un impact positif.

Sanjog Thakuri, 16 ans, du Népal a tout d'abord expliqué les efforts qu'il faisait dans son pays pour faire campagne contre la vente d'enfants. À travers des pièces de théâtre et des chansons, le club de jeunes auquel appartient Sanjog, Hatemalo, tente de faire évoluer les attitudes qui mènent à l'exploitation des enfants. Sanjog a prié la communauté internationale de mettre fin au commerce lucratif de la vente d'enfants en faisant participer les jeunes. « Les enfants sont des facteurs de changement », a-t-il déclaré. « Nous ne sommes pas des insectes rampants mais des papillons. Nous sommes des oiseaux libres ».

Le représentant de l'OIT Frans Roselaers a déclaré : « La traite est une double violation des droits de la personne humaine : la traite elle-même, et le fait qu'elle ouvre la porte à

d'autres violations, lorsque les enfants vendus, par exemple, deviennent victimes de l'exploitation sexuelle ou d'autres formes intolérables du travail des enfants. Mme Ndiaye de l'OIM a ajouté : « La vente d'enfants est la pire forme de migration illégale qui soit ».

La pauvreté est apparue comme un facteur déterminant de la vente d'enfants, aggravé par l'instabilité politique et économique ou l'existence d'un conflit armé dans certains pays, et de manière plus importante, par l'ignorance des risques encourus de la part des familles, des jeunes et des enfants. On estime qu'en Asie seulement, 30 millions de femmes et d'enfants ont été vendus à des fins d'exploitation sexuelle au cours des 30 dernières années.

Les directives et les principes relatifs à la traite présentés par Mme Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme, visent à résoudre ce problème, et plus spécifiquement ses conséquences sur les enfants « de la manière la plus complète et la plus équilibrée qui soit, dans l'intérêt supérieur de l'enfant ». Ils recommandent notamment des soins spéciaux en faveur des jeunes victimes de la traite et stipulent que la définition de la traite doit être assouplie lorsqu'elle s'applique aux enfants. Elle a conclu ses remarques en disant : « Nous commençons à peine à cerner ce problème. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes ».

Le Président roumain Ion Iliescu a préconisé que la règle de la « tolérance zéro » soit appliquée en matière de vente d'enfants. Les représentants des gouvernements de Finlande, des Philippines et du Togo ont demandé que des efforts accrus de prévention et de coordination soient déployés aux niveaux national, régional et mondial.

Pour lutter contre ce phénomène, les participants ont recommandé une série de mesures concertées et exhorté tous ceux qui souhaitent mettre fin à la vente d'enfants à : 1) encourager la mobilisation et la vigilance des communautés ; 2) renforcer les alliances mutisectorielles transfrontières ; 3) prendre des mesures assorties de délais liées aux objectifs de développement national ; 4) mobiliser l'aide et le soutien de la communauté internationale ; 5) renforcer la législation existante, notamment la Convention 182 de l'OIT et ses Protocoles facultatifs, et soutenir leur mise en œuvre pour mettre fin à l'impunité aux niveaux national et sous-régional ; et, 6) sensibiliser les enfants, les écoles et les parents.

◆ PREVENIR LA DISCRIMINATION A L'EGARD DES ENFANTS : GARANTIR L'INTEGRATION DE TOUS LES ENFANTS

Cette activité a permis d'engager un dialogue mondial sur la discrimination qui s'exerce contre les jeunes et sur l'intégration des enfants. Les principaux aspects de la discrimination, notamment celle qui se base sur les handicaps, le sexe et l'appartenance raciale ou ethnique, ont été mentionnés et des mesures à prendre à l'avenir ont été proposées. Les représentants de diverses ONG et de groupes de jeunes, ainsi que des délégués du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les handicaps, ont parlé spécifiquement des moyens de diffuser des messages sur la discrimination contre les

enfants et d'élaborer des plans d'action précis, notamment dans le cadre des programmes nationaux.

Dans son allocution liminaire, le Sénateur canadien Landon Pearson a fait valoir que la défense des droits des enfants handicapés était une priorité de longue date du gouvernement du Canada. Elle s'est en outre félicitée de la tenue de la Session extraordinaire : « La Session extraordinaire de l'ONU a offert une occasion sans précédent de connaître les vues de divers groupes sur la question importante de l'intégration de tous les enfants », a-t-elle ajouté.

Dans une déclaration présentée au nom du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les handicaps, Mme Gerison Lansdown a observé que beaucoup des près de 150 millions d'enfants handicapés dans le monde sont victimes de violations de leurs droits de base. La discrimination se perpétue à travers les préjugés selon lesquels les handicaps sont une malédiction, une punition ou une calamité. Elle est aggravée par la négligence et l'inaction des gouvernements ainsi que par les images négatives véhiculées dans les médias.

De nombreux intervenants ont utilisé le cadre fourni par la Convention relative aux droits de l'enfant pour mettre en lumière les progrès accomplis et ceux qui restent à faire pour défendre les droits des enfants handicapés.

Jennifer Jadwero, une jeune Kenyane de 14 ans, a parlé de la discrimination qui s'exerce contre les fillettes et a cité les activités entreprises par un groupe de jeunes dont elle est membre pour promouvoir l'égalité des sexes. Une leçon clé tirée de son expérience est que lorsque les garçons plus jeunes du club voient que les grands respectent les filles et coopèrent avec elles, ils changent d'attitude et commencent eux aussi à se comporter de la même manière.

Un autre jeune intervenant, Juan Ángel de Gouveia du Venezuela, s'exprimant à l'aide du langage des signes, a raconté que lui et sa famille avaient souffert de la discrimination sociale à cause de sa surdité. Il a émis une proposition en sept points pour améliorer la qualité de vie des enfants handicapés et leur donner des chances égales, et a lancé un appel pour qu'elle soit mise en œuvre dans les 10 prochaines années.

Enfin, la session a identifié les étapes concrètes des mesures à prendre à l'avenir. À cette fin, toutes les parties concernées devront : 1) Promouvoir une vision de l'intégration axée sur des initiatives ; 2) S'assurer que les Plans d'action nationaux respectent les engagements pris en faveur des enfants handicapés ; 3) Engager un dialogue constructif en matière de politiques, réformer leur législation et veiller à ce que des lois soient adoptées pour protéger les personnes handicapées de la discrimination ; 4) Établir un réseau mondial de connaissances pour faire progresser les initiatives en faveur de l'intégration et des droits de l'homme, et renforcer l'ensemble de la société civile pour soutenir l'intégration ; 5) Mettre en œuvre une stratégie cohérente de suivi des progrès et des conclusions ; et, 6) Garantir que l'hostilité dont sont victimes les enfants handicapés soit prise en compte dans l'étude sur la violence que l'ONU effectuera prochainement.

◆ PROTEGER LES ENFANTS DE LA VIOLENCE

Nombre d'organisations ont demandé qu'une étude soit effectuée sur toutes les formes de violence à l'encontre des enfants, sur le modèle de l'enquête historique de Mme Graça Machel sur la situation des enfants dans les conflits armés. Au cours d'une réunion coparrainée par le gouvernement de la Suède et Save the Children, Suède, cette question a été à nouveau soulevée par Mary Robinson, Haut Commissaire aux droits de l'homme, et par d'autres délégués des Nations Unies et des jeunes.

Thomas Hammarberg de Suède, qui animait le débat, a tout d'abord suggéré que ces échanges pourraient servir de prémisses à l'Étude des Nations Unies sur la violence contre les enfants. Ce travail contribuera de manière importante à lutter contre la violence à l'égard des jeunes et à faire progresser nos connaissances dans ce domaine. Il a fait valoir que lorsque l'on interroge les jeunes sur ce qui les préoccupe le plus, ils répondent souvent : « Arrêtez la violence qui s'exerce contre nous ». Il a ensuite préconisé la tenue d'un débat informel ouvert à la participation des enfants.

Mary Robinson, qui a fait la première intervention, a observé qu'après quatre années passées au poste de Haut Commissaire, elle était encore « choquée par l'étendue et la diversité de la violence exercée contre les enfants ». Elle a signalé que le Comité des droits de l'enfant avait organisé un débat de deux jours sur le thème de la violence, et avait identifié différents types de lieux où les enfants en pâtissent. Trop souvent, a-t-elle remarqué, ces endroits sont justement ceux où les enfants devraient avoir le droit d'être protégés, comme la maison et l'école.

S'agissant de l'Étude sur la violence que l'ONU entreprendra prochainement, elle a fait valoir qu'à la dernière réunion de la Commission des droits de l'homme, une résolution avait été adoptée pour demander au Secrétaire général de nommer un expert indépendant à la tête des travaux et fixant leur date d'achèvement à 2004. Le rôle du Haut Commissariat était, selon elle, de s'assurer que l'étude s'appuie sur la Convention relative aux droits de l'enfant et autres mécanismes pertinents de défense des droits de l'homme. Elle a annoncé qu'un accord avait été conclu entre son bureau, l'UNICEF et l'OMS pour soutenir collectivement ce projet et garantir son succès.

La ministre suédoise Ingela Thalén a fait part des efforts menés dans son pays pour interdire les châtiments corporels, tandis que le Directeur général adjoint de l'UNICEF André Roberfroid affirmait que malgré les difficultés, il existe des moyens de lutter contre la violence à l'égard des enfants, et que cela nous oblige tous à redoubler d'efforts.

Abeda Kagee, 13 ans, et Monique Anthony, 12 ans, représentant l'ONG d'Afrique du Sud Molo Songololo, ont mis l'accent sur la réalité de la violence dans la vie des enfants. Pour bien faire comprendre ce problème, Abeda a posé la question : « Vivons-nous dans un monde digne des enfants ? Franchement, la réponse est non ». Monique a ensuite expliqué comment on peut donner aux enfants les moyens de s'engager dans la lutte contre la violence.

◆ « J'AIMERAIS TELLEMENT ETRE CHEZ MOI ... » : LA JUSTICE POUR LES JEUNES ET LES ENFANTS PRIVÉS DE LIBERTÉ/RECEVANT DES SOINS EN ETABLISSEMENT

Les questions des enfants placés en établissements et privés de leur liberté ont été explorées pendant cette session, organisée avec le soutien des gouvernements hollandais et roumain. Les participants ont évoqué les meilleures pratiques de différents groupes et pays. Le professeur Jaap Doek, Président du Comité des droits de l'enfant, a mené le débat auquel ont pris part le Président roumain, des responsables des Nations Unies et divers représentants d'ONG. Le format de cette session se proposait de reproduire celui de l'audience d'un tribunal pour enfants.

Le Président roumain Ion Iliescu, dans son allocution liminaire, a déclaré que « l'une des méthodes éprouvées pour aller de l'avant est de tirer les leçons de nos expériences mutuelles, bonnes ou mauvaises, et de citer les meilleures pratiques aux fins de leur adaptation raisonnée et de leur assimilation ».

Human Rights Watch a soulevé les questions de la peine de mort, de la torture pendant les interrogatoires, des mauvais traitements dans les établissements pour jeunes délinquants, des poursuites illégales et arbitraires, de l'incarcération d'enfants avec des adultes et des conditions effroyables qui règnent dans les centres de détention, souvent à l'origine des sévices.

Les Pays-Bas, qui sont contre la peine de mort pour les enfants de moins de 18 ans, ont signalé que la communauté des donateurs soutenait une justice pour les jeunes basée sur les droits de l'homme. Les Philippines ont fait valoir qu'elles avaient réformé leur système de justice pour les mineurs conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant et à d'autres normes internationales. La Roumanie a parlé de la réforme de son système de protection des enfants, qui a permis de réduire considérablement le nombre de jeunes placés en institutions. Les représentants d'un grand nombre de pays ont souligné l'importance d'une approche globale pour résoudre les problèmes liés à la justice pour les enfants.

Tous les intervenants ont reconnu que trop d'enfants dans le monde reçoivent des soins en établissement ou sont privés de liberté. Ils ont convenu qu'il fallait davantage s'attacher à ce que les enfants puissent, dans toute la mesure du possible, grandir dans leur milieu familial. Ils ont observé que la privation de liberté devait être une mesure de recours et qu'elle devait durer le moins longtemps possible.

Misbahulaq, un jeune Afghan de 14 ans, a ému l'assemblée en prononçant ces mots : « Nous, les enfants qui vivent dans des orphelinats, dans la rue, dans des camps de réfugiés, nous sommes trop souvent oubliés. S'il vous plaît, ne nous oubliez pas, notre avenir est entre vos mains ».

Plusieurs objectifs ont été formulés à l'issue de la session. Un grand nombre de participants ont reconnu qu'il était impératif de : 1) s'assurer que la violence et les mauvais traitements infligés par les forces de police ... soient bien documentés dans

l'Étude mondiale sur la violence contre les enfants ; 2) lancer une campagne mondiale contre la détention des enfants ; et 3) déployer tous les efforts possibles, aux niveaux national, régional et international, pour réduire de moitié le nombre d'enfants recevant des soins en établissement ou placés en détention d'ici à 2010.

◆ LES ENFANTS TOUCHES PAR DES CONFLITS ARMES

L'énergie renouvelée et le sérieux que les enfants et les jeunes ont apportés à la Session extraordinaire se sont manifestés surtout lors de leurs interventions sur les enfants et les conflits armés.

Dans le message qu'ils ont adressé à l'Assemblée générale, « Un monde digne de nous », les enfants ont exprimé le profond espoir d'un monde où la guerre n'existerait plus. Ce message disait : « Nous voyons la fin des guerres : des chefs d'État résolvant les conflits par un dialogue pacifique et non par la force ; les enfants réfugiés et victimes des guerres protégés par tous les moyens et ayant les mêmes possibilités que tout autre enfant ; le désarmement, l'élimination du trafic des armes et la fin de l'utilisation d'enfants soldats ».

La détermination, l'enthousiasme et les idées clairement formulées des jeunes sur l'impact des conflits armés sur les enfants se sont exprimés lors de plusieurs groupes de discussion, y compris une réunion avec le Conseil de sécurité qui a examiné les répercussions de la guerre sur les enfants. Trois de ces importantes activités sont brièvement décrites ci-dessous.

◆ REUNION DU CONSEIL DE SECURITE SUR LES ENFANTS ET LES CONFLITS ARMES

La veille de l'ouverture de la Session extraordinaire, trois participants au Forum des enfants ont instamment prié le Conseil de sécurité de faire tout ce qui était en son pouvoir pour mettre fin aux guerres et protéger les enfants de leurs conséquences.

La guerre a pris fin au Timor oriental, un pays libre de décider de son destin pour la première fois depuis plus de 500 ans, a annoncé fièrement Jose Cabral, un jeune journaliste. Mais la situation des enfants n'était pas réglée pour autant. « Ce que nous attendons de vous », a-t-il dit aux membres du Conseil de sécurité, « est que vous nous aidiez à **maintenir** la paix et l'unité pour que tous les enfants du Timor oriental puissent s'instruire et vivre dans un pays en paix ». « Je sais », a-t-il ajouté, « que c'est seulement lorsque les enfants pourront exercer leurs droits et grandir dans la paix et la sécurité que nous deviendrons des adultes capables de vivre ensemble pacifiquement ».

« Au moment même où je vous parle, les enfants du Liberia souffrent encore de la guerre », a expliqué Wilmot Wango, 16 ans. « Nous n'avons pas de bonnes écoles, nous souffrons de malnutrition et nous mourons à cause de la guerre », a-t-elle dit. « Mais les enfants libériens veulent la paix ». Wilmot a décrit aux membres du Conseil les activités

que les enfants de son pays avaient entreprises pour promouvoir la paix, y compris des émissions de télévision et de radio animées par des enfants qui envoient un message de paix dans tout le pays. « Je vous en prie, n'oubliez pas le Liberia », a-t-elle lancé à l'auguste assemblée.

Depuis 1998, le Conseil de sécurité s'est réuni quatre fois pour examiner la question des enfants touchés par des conflits armés. Il a adopté trois résolutions – 1261, 1314 et 1379 – qui traitent de tous les problèmes qui y sont liés, entre autres, la protection, l'impunité, la maltraitance, les réfugiés, et la promotion d'une culture de paix. Cette réunion du Conseil à la veille de la Session extraordinaire a poursuivi les travaux précédents et a réaffirmé l'engagement des participants à intégrer la protection des enfants à son ordre du jour.

La Directrice générale de l'UNICEF, Carol Bellamy, a rendu hommage à l'esprit de cet engagement : « Le Conseil de sécurité a une nouvelle fois montré un exemple remarquable de prise d'initiative – dans ce cas, en promouvant les droits des enfants à s'exprimer librement et à participer aux décisions qui les concernent », a-t-elle commenté.

Les trois jeunes participants ont prié le Conseil d'utiliser son mandat et son influence pour prévenir les conflits et y mettre fin. Eliza Kantardzic, 17 ans, de Bosnie-Herzégovine, a remis en cause l'action du Conseil dans le passé. « Ce que vous pouvez faire de mieux », a-t-elle dit, « c'est de prévenir la guerre et d'y mettre fin ». « Le Conseil en a le pouvoir. Mais la question qui se pose est celle-ci : ce pouvoir est-il exercé », a-t-elle demandé.

Les intervenants ont exhorté le Conseil de sécurité à intégrer explicitement la protection des enfants au mandat de ses opérations de maintien de la paix, et à donner aux enfants la possibilité d'exprimer leurs préoccupations et leurs aspirations, de telle sorte qu'ils puissent plaider eux-mêmes leur propre cause. Le Conseil de sécurité a été prié de n'épargner aucun effort pour s'assurer que les normes, les obligations, les résolutions et les engagements pris envers les Nations Unies se transforment en réalités concrètes sur le terrain.

Le Conseil de sécurité a adopté une Déclaration présidentielle dans laquelle il s'engage à donner à la protection des enfants touchés par les conflits armés une place prioritaire au sein de efforts qui visent promouvoir et maintenir la paix et la sécurité internationales.

◆ **PROTEGER LES GARÇONS ET LES FILLES PENDANT UN CONFLIT**

Une session hautement interactive de questions-réponses a préconisé la mise en œuvre immédiate, au niveau des pays, des traités et des résolutions relatifs à la protection des enfants dans des situations de conflit. Les participants ont préconisé une meilleure surveillance et un meilleur suivi des violations des droits de l'enfant, ainsi qu'un engagement à long terme en matière de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens enfants soldats. « S'ils n'ont pas de perspectives d'emploi ni de formation,

ces enfants sont des proies faciles pour les recruteurs », a dit le ministre libérien de la Parité et du Développement.

Des ministres de gouvernement, des ONG, des experts et des jeunes ont posé des questions difficiles et bien pensées à un groupe d'éminents spécialistes animé par Stephen Lewis, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le VIH/SIDA en Afrique.

Les participants ont reconnu que des signes de progrès étaient visibles. Ils ont cité entre autres l'entrée en vigueur, dans nombre de pays, du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant sur la participation des enfants à des conflits armés, la mobilisation au danger des mines, et l'intégration de dispositions relatives à la protection des enfants au mandat des opérations de maintien de la paix. La société civile a joué un rôle très actif pour obtenir un soutien dans plusieurs domaines clés. Les participants ont cité à titre d'exemples la coalition d'ONG qui luttent pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats et interdire les mines terrestres, ainsi qu'une nouvelle initiative appelée « Watchlist ».

Mais, a dit Graça Machel, ex-ministre mozambicaine de l'Éducation, « en dépit de l'amélioration des normes internationales, et du fait que les enfants occupent aujourd'hui une place importante au rang des préoccupations internationales, localement, au niveau du terrain, peu de choses ont changé ». La protection et l'aide octroyées aux enfants dans des situations de conflit restent inadéquates. Les jeunes paient les conséquences de la guerre parce que les gouvernements n'ont pas accordé suffisamment d'importance à leurs besoins et à leurs droits.

En outre, a ajouté Mme Machel, les ressources affectées au règlement des crises humanitaires varient considérablement d'un pays à l'autre. « Un enfant en Sierra Leone ne reçoit pas le même type d'assistance qu'un enfant au Kosovo ». La Province du Kosovo de la République fédérale de Yougoslavie, administrée par l'ONU, a reçu une aide dix fois supérieure à celle dont a bénéficié la Sierra Leone.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, Olara Otunnu, a suggéré des méthodes effectives pour « transférer l'énergie » jusque sur le terrain et traduire les traités internationaux et les résolutions du Conseil de sécurité en mesures concrètes. Une meilleure surveillance et un meilleur suivi des violations des droits des enfants sont nécessaires. Les participants ont exhorté les gouvernements à « hiérarchiser leurs priorités » en matière d'affectation de ressources et à passer d'économies non plus basées sur la production d'armes mais de livres.

D'autres questions clés ont été soulevées pendant la session, notamment la nécessité de se préoccuper davantage du bien-être psychosocial des enfants dans des situations de conflit, la prévalence des sévices sexuels et de l'exploitation des enfants réfugiés, et le rôle des entreprises dans la perpétuation des conflits. « Le commerce illicite de ressources naturelles, telle que les diamants et le bois, finance des conflits dans lesquels des enfants sont recrutés pour se battre en première ligne », a annoncé Arvind Ganesan de Human Rights Watch. « Cette pratique doit être condamnée et des mesures prises pour y mettre

fin », a-t-il ajouté. Les gouvernements doivent demander aux entreprises de rendre des comptes ».

Le ministre afghan de la Justice a déclaré qu'un des problèmes majeurs dans son pays était que les anciens enfants soldats n'avaient ni l'instruction ni la formation professionnelle nécessaires pour trouver un emploi et subvenir à leurs besoins. Il a aussi parlé de l'impact des armes légères sur les enfants.

Pendant un échange animé sur le poids d'intérêts politiques et d'acteurs extérieurs qui ne tiennent aucun compte de l'impact de la guerre sur les enfants, Graça Machel a exprimé sa colère devant le nombre de conflits non réglés et apparemment insolubles qui continuent de ruiner la vie des jeunes tandis que la communauté internationale est incapable de « faire bouger la machinerie » de ceux qui laissent se perpétuer de telles situations.

Une jeune du Moyen-Orient a déclaré au groupe : « Vous avez parlé d'un grand nombre de solutions pour nous aider. Qu'attendez-vous pour faire quelque chose ? »

Un autre jeune délégué a demandé à tous les participants de surmonter les « barrières de la haine » et de mobiliser la volonté politique et les ressources nécessaires pour offrir des solutions pacifiques aux enfants, telles que l'éducation.

◆ **RECONQUÉRIR NOS ENFANTS : L'ONU ABORDE LE PROBLÈME DES ENFANTS SOLDATS**

Au cours des années récentes, les nombreux conflits qui ont éclaté dans le monde ont révélé l'existence d'enfants exploités et utilisés comme combattants. Indépendamment de cette prise de conscience, le Secrétaire général Kofi Annan, qualifiant de pratiques indéfendables le fait d'utiliser des enfants pour combattre et de prendre délibérément des civils pour cible, a promis que l'ONU allait prendre des mesures d'urgence. « Les enfants sont notre avenir », a-t-il déclaré. « Accepter l'utilisation d'enfants soldats dans un conflit revient à accepter la destruction de notre avenir, et nous devons lutter pour le préserver, un enfant à la fois. Nous devons tous les reconquérir, un par un ».

Olara Ottunu, Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, a accusé les adultes d'utiliser des enfants pour livrer des combats d'adultes. Il a été rejoint sur ce point par plusieurs autres spécialistes. Les participants ont quant à eux fait valoir que les enfants sont recrutés comme soldats parce qu'ils sont plus facilement contrôlés et manipulés. « La raison la plus cynique du recrutement d'enfants soldats est peut-être que les seigneurs de la guerre ont recours à des enfants et les enlèvent justement parce qu'ils sont innocents et facilement impressionnables... », a déclaré Ottunu.

« [Les enfants soldats] sont révélateurs d'un effondrement beaucoup plus général de la société dans son ensemble, qui fait que des jeunes se retrouvent dans des situations où ils ne sont plus protégés, où ils sont enlevés à leurs familles, et où ils sont soit victimisés par la société, soit privés totalement de protection », a déclaré Mark Malloch Brown,

Administrateur du PNUD. Les enfants peuvent être enlevés de force ou dans certains cas obligés de s'enrôler parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens de survivre. Ils sont aussi le jouet d'idéologies radicales et d'autres pressions sociales, dont un sentiment « d'appartenance ».

L'expérience du combat a des répercussions physiques et psychologiques dévastatrices à long terme sur les enfants. Parmi elles, on peut citer la perte d'un membre, l'exposition au risque du VIH, les troubles émotionnels et les représailles ou le rejet des familles et des communautés des jeunes qui veulent rentrer chez eux. Ces conséquences posent un problème aux communautés touchées par la guerre mais entravent aussi les efforts de la communauté internationale pour rétablir la paix et promouvoir le développement durable après un conflit.

Chine, une jeune participante du Nord de l'Ouganda, a expliqué que la situation des filles recrutées dans les forces armées était souvent pire que celle des garçons. « Les filles », a-t-elle déclaré, « se battent non seulement avec un fusil, mais doivent aussi défendre leur âme que leurs supérieurs essaient de leur voler » en leur faisant subir des sévices sexuels et autres formes d'exploitation.

Ismael, ancien enfant soldat de Sierra Leone, a dit aux participants que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des jeunes ont un impact beaucoup plus important que ce qu'ils ont vécu. Bien qu'ils soient profondément effrayés, les enfants soldats possèdent une « incroyable force d'esprit que le monde doit reconnaître ». Ils sont non seulement capables de surmonter leurs expériences et de devenir des membres actifs et à part entière de leurs communautés, mais ils peuvent aussi contribuer à la solution du problème en devenant des leaders qui dénoncent ces crimes et demandent la paix et la justice pour les enfants dans les conflits armés.

Le Secrétaire général a exhorté la communauté internationale à unir ses efforts pour mettre fin au recrutement des enfants. Si des normes et des règles de conduite minimum sont respectées en temps de guerre, a-t-il dit, leurs violations ne doivent pas rester impunies.

La Directrice générale de l'UNICEF Carol Bellamy a prié la communauté internationale de ne pas se demander « pourquoi elle devrait écouter les enfants » mais plutôt « pourquoi ne devrait-elle pas écouter les enfants ». En écoutant les enfants, et grâce à leur participation, la communauté internationale sera en mesure de promettre la fin des horreurs de la guerre et de ses répercussions sur les enfants et de tenir véritablement ses engagements.

Tim Wirth, Président de la Fondation des Nations Unies, a aussi exhorté les gouvernements et la société civile à aborder le problème des enfants soldats. Il a demandé aux gouvernements d'affecter des ressources supplémentaires à cette fin et aux ONG de lancer des initiatives sur le terrain, en créant des partenariats financiers pour mobiliser les ressources nécessaires.

◆ ENFANTS REFUGIES ET DEPLACES : UN JOUR, NOUS AVONS DU FUIR

Dix millions d'enfants de moins de 18 ans comptent pour plus de la moitié de tous les réfugiés vivant actuellement dans le monde. Cette sombre déclaration a émané du groupe de discussion organisé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la Commission des femmes sur les femmes et les enfants réfugiés et le Comité international de secours.

Les participants ont pris acte des efforts considérables déployés par la communauté internationale pour élaborer des politiques et des programmes en faveur des réfugiés au cours des 20 dernières années. Toutefois, la sécurité des intéressés pose toujours problème. Étant donné le cadre légal établi par la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951 et le Protocole relatif au statut des réfugiés de 1967, on ne peut plus parler de droits dont le respect n'a pas été stipulé, a dit Marie de la Soudière, du Comité international de secours. Les participants ont observé que les deux groupes les plus vulnérables d'enfants réfugiés étaient les jeunes non accompagnés et les adolescents, garçons et filles.

Si l'on sait qu'il existe un grand nombre d'enfants réfugiés non accompagnés, il est virtuellement impossible d'en faire un décompte précis. La raison en est que ces enfants vivent souvent cachés et que ceux qui les exploitent veillent à ce qu'ils le restent. Des programmes de recherche des familles et de réunification ont été mis en place dans de nombreuses régions, mais faute de ressources suffisantes, les enfants ne sont pas systématiquement identifiés et les démarches sont souvent trop longues. Les jeunes non accompagnés vivant en zone urbaine sont aussi difficiles à atteindre car ils n'ont pas accès à aux programmes d'aide existant dans les camps de réfugiés. Ces enfants sont extrêmement vulnérables aux dangers de la traite, des sévices et de la prostitution.

Les adolescents, garçons et filles, sont aussi extrêmement vulnérables. Lorsqu'ils sont déplacés, ils sont exposés à la violence durant les années les plus importantes de leur formation, et un grand nombre d'entre eux manquent de modèles positifs. Privé du soutien de leur communauté et n'ayant pas fait d'études au delà du primaire, ces adolescents ont le plus grand mal à acquérir des connaissances pratiques et à être autonomes sur le plan économique. Ils sont parfois sujets à la dépression et à l'angoisse et perdent tout espoir en l'avenir.

Mais les adolescents ont aussi le potentiel de devenir des forces majeures en faveur du changement et du rétablissement de la paix dans leur communauté. Dans presque toutes les communautés de réfugiés, on trouve des jeunes qui œuvrent pour la paix et la réconciliation. Le Lieutenant général Roméo Dallaire, conseiller spécial du ministre canadien de la Coopération internationale sur la question des enfants touchés par la guerre a déclaré : « Les enfants... de 14 à 25 ans sont des chefs de file – ce sont eux qui prennent l'initiative dans les camps, aux points de transition et dans les centres de réinsertion ».

Mais pour que leur potentiel soit mis au service de la paix, les enfants doivent être soutenus, guidés et vivre dans un environnement sans risques qui favorise l'instauration

de rapports de confiance. Les jeunes doivent aussi avoir accès à l'éducation et à la formation professionnelle pour avoir un but dans la vie et faire des projets d'avenir.

« Tous les humains sont-ils humains, ou y en a-t-il de plus humains que d'autres ? » a demandé le général Dallaire, qui commandait la force de la Mission d'assistance de l'ONU au Rwanda. Il a exhorté la communauté internationale à prendre des mesures pour lutter contre la maltraitance et l'exploitation des enfants en temps de guerre. Il a ajouté que nous vivons aujourd'hui à une époque où la rapidité des communications permet d'exercer une influence positive sur la culture du monde et de l'humanité. Dans ce monde nouveau, comment pouvons-nous, a-t-il demandé, « continuer de nous agiter en marge en regardant des enfants être utilisés comme boucliers, assassins, esclaves, voleurs et détecteurs d'engins dans les champs de mines ? Nous hypothéquons l'humanité, nous hypothéquons notre avenir ».

Le débat s'est achevé sur une note d'optimisme. Ganga Adhikari, une jeune participante népalaise obligée de fuir à cause de la guerre, a relaté les difficultés rencontrées par sa famille et a déclaré que, malgré des obstacles presque insurmontables, elle espérait être rapatriée, « faire des études scientifiques et devenir médecin ».